

Présentation

La formation vise à former des personnes capables de conseiller et accompagner son employeur dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels, en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de l'Assurance Maladie-Risques Professionnels/INRS

OBJECTIFS

Situer l'entreprise au regard de la prévention des risques
Repérer les risques d'atteinte à la santé des salariés
Identifier des mesures de prévention à partir de l'évaluation des risques
Contribuer à la mise à jour des documents santé et sécurité au travail (registres obligatoires, document unique, plan de prévention...)
Situer son rôle parmi les acteurs en santé et sécurité au travail

POINTS FORTS

Formation assurée par un professionnel Préventeur en entreprise
Modalités pédagogiques actives reposant sur les retours d'expérience des apprenants

INTERVENANTS

La formation est animée par un formateur compétent en prévention des risques professionnels et formateur certifié par l'Assurance Maladie Risques professionnels /INRS.

Durée de la formation

21 heures

Modalités

- Présentiel